

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 09-255-1918 promulguant le décret du 17 août 1917 relatif à l'application de la loi du 18 mars 1917 modifiant l'alinéa 1er de l'article 12 du Code civil

n° 09-255-1918

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
19 janvier 1918

Numéro JO
n° 255 du 31/01/1918

Date du numéro
31 janvier 1918

VISAS

Le Gouverneur p.i. de la Côte Française des Somalis et dépendances : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu la loi du 18 mars 1917 modifiant l'alinéa 1er de l'article 12 du Code civil : Vu le décret du 15 août 1917 relatif à l'application de la loi précitée: Vu la dépêche ministérielle No 2195 preservant la ronstignton dé la dite loi insérée au Journal Officiel de la République française du 26 aout 1917,

TEXTE INTÉGRAL

Article prenier, — Est promulgué dans la Colonie pour vôtre exécuté sel on ses forme et teneur le décret du 17 août 1917 relatif à l'application de la loi du 18 mars 1915 modifiant l'alinéa fer de Particle 12 du Code civile.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communtué, publié et affiché partout où bespon sera.

GEFFRIAUD